Assemblée Générale AAM

Namur, 26 Janvier 2020

Association d'Aéromodélisme asbl
N° d'entreprise : 0417 988 935
Compte en banque ING : BE94 3101 5431 0114
Siège Social: Rue Montoyer, 1 bte 1 à 1000 Bruxelles

1. Mise à l'honneur d'un membre

- Marcel Losange

2. In memoriam

- Jean Poignard – ASA Bauffe
- Thierry Beugnier
- Dany Simon
- André Nivelles
- Bernard Gobert

3. Rapport de l'an dernier

Approbation du rapport de l’assemblée générale statutaire du 27 janvier 2019

4. Rapport du président et des membres du CA

a. Situation administrative

b. Gestion informatique

c. Réglementations belge et européenne de l'aéromodélisme

d. La mise en conformité avec le CSA

e. Le point sur les brevets

f. Le point sur les mesures de bruit

g. Promotion de l'aéromodélisme

h. Communication

i. Concours et championnats

a. Situation administrative

65 Clubs

133 sympathisants

190 Juniors

2469 Senior

Soit 2792 affilées à l'AAM (106 de moins qu'en 2018)

Si pas encore affiliés, vos membres ne sont plus en règle à partir du 01 mars 2020 (ROI §17)

b. Gestion informatique

Le début d'année a surtout été dédié à la gestion des licences FAI et la mise en ordre de la base de donnée.

Pour rappel, il y a un formulaire dédié aux demandes. Celles-ci doivent être renouvelées chaque année, uniquement pour les compétiteurs ayant besoin d'une licence.

Le reste de l'année fût occupé à une série de fonctionnalités qui sortiront en 2020.

c. Réglementation belge et européenne de l'aéromodélisme

Le règlement européen 2019/947 article 16

Le règlement européen permet de supprimer du champ d'application du règlement les vols d’aéromodèles effectués dans le cadre des associations/clubs. Résultat obtenu grâce au travail acharné de nos représentants au sein de l’EMFU

Les organes nationaux de contrôle de l’espace aérien peuvent définir leur cadre réglementaire, comme la DGTA pour la Belgique. L’Arrêté Ministériel définirait ce cadre à mettre en place pour 2022

Les vols en dehors de terrains reconnus seront en catégorie « open », avec toutes les contraintes (âge, qualifications, etc.)

Le règlement européen 2019/947 article 14

Les exploitants d'UAS y compris les exploitants d' aéromodèles doivent s'enregistrer dans le système national pour le 1/7/2020

Les États membres délivrent un numéro d'enregistrement unique aux exploitants d'UAS.

Les États membres peuvent autoriser les clubs et associations d'aéromodélisme à enregistrer leurs membres en leur nom dans les systèmes d'enregistrement établis conformément à l'article 14. (article 16)

Le règlement européen 2019/947 article 21

Sans préjudice de l'article 14, les exploitations d'UAS effectuées au sein de clubs et d'associations d'aéromodélisme peuvent se poursuivre conformément aux règles nationales applicables et en l'absence d'autorisation conformément à l'article 16 jusqu'au 1er juillet 2022.

Dernières nouvelles de la DGTA

La circulaire deviendra Arrêté Ministériel mais

Le cabinet veut traiter les pilotes d'aéromodèles comme ceux des RPAS et veut profondément modifier le projet d'AM que nous négocions avec la DGTA depuis 4 ans.

Dernières nouvelles de la DGTA
Conséquences attendues

Il y a peu de chance que l'AM soit prêt pour le 1 juillet 2020

L'enregistrement devra alors être réglé par le nouvel AR « Drones »

Mais ….Qui est l'exploitant dans le système belge? la fédération (AAM ou VML), le club ou le pilote lui-même?

Selon le cas, 2 , 130 ou 5200 exploitants devront payer chacun une redevance de 25€

L'AAM et la VML peuvent fournir à la DGTA un listing avec les données nécessaires pour chacun de leurs membres mais le système informatique de la DGTA acceptera-t-il cette solution?

Dernières nouvelles de la DGTA

Le cabinet :

Refuse d'augmenter l'altitude au-delà de 120m (nous avions demandé 300m) sauf pour les 3 à 4 clubs ayant introduit un dossier pour demander une dérogation.

Si un OBSTACLE (éolienne par ex.) est implanté à moins de 200m d'un terrain d'aéromodélisme, le terrain d'aéromodélisme doit laisser la place (totalement contraire à ce qui avait été négocié avec la DGTA). Un accord avec l'exploitant ne serait même plus possible.

Dernières nouvelles de la DGTA
Projet d'Arrêté ministériel

Le cabinet n'a pas encore formulé toutes ses remarques;

d. La nouvelle loi sur les ASBL

La loi sur les ASBL devient par la loi du 23 mars 2019, le Code des Sociétés et des Associations (CSA)

- Date de publication: 4/4/2019
- Date de promulgation: 23/3/2019
- Entrée en vigueur: 1/5/2019

CSA

Entrée en vigueur et application du CSA:

- Pour les nouvelles ASBL, le CSA est applicable dans son intégralité depuis le 1/5/2019.

La loi de 1921 ne s'applique plus;

- Pour les ASBL existantes, le CSA sera d'application à partir du 1/1/2020 (en particulier les normes impératives)

CSA

Normes impératives:

- Délai de convocation AG passe de 8 à 15 jours
- Objet social : se conformer à ce qui est dans les statuts
- Référence ROI
- Définition de la gestion journalière
- N°de compte bancaire en Belgique
- Région du siège social

CSA

- Adaptation des statuts pour le 1/1/2024;
- A partir du 1/1/2020, une norme statutaire contraire à une norme impérative du CSA est réputée être non écrite ;
- Tant que l'objet de l'ASBL n'est pas modifié, seules les activités admises par l'article 1er de la loi du 27/06/1921 peuvent être exercées (date limite 1/01/2029).

CSA

La responsabilité des organes et des administrateurs

- Chaque administrateur peut voir sa responsabilité personnelle engagée dans le cadre de la bonne exécution de son mandat;
- Sa responsabilité personnelle peut également entre engagée vis-à-vis des tiers;
- Toutefois, pour les fautes de gestion, la responsabilité des administrateurs est SOLIDAIRE (art. 2:56, al. 2)

Conseil : prendre une assurance RC Dirigeants

e. Le point sur les brevets

- 2019 a connu une belle progression du nombre de brevets élémentaires décernés à nos membres.
- 416 brevets ont été attribués. Soit une augmentation de plus de 10% par rapport à l'année passée.
- En incluant les brevets démo et aptitude, nous atteignons 469 nouveaux brevets en 2019.
- Félicitations aux brevetés. Et merci aux examinateurs qui ont encore fait un superbe travail.
- Nous devons continuer cet effort en 2020. En effet, les règlements européens concernant les « unmanned aircrafts » sont désormais publiés et une série de dispositions seront déjà applicables le 1 juillet 2020. Pour plus de détails voir l'AAModels de décembre 2019.

f. Le point sur les mesures de bruit

Quel sont les objectifs des mesures de bruit ?

EVITER QUE LE BRUIT EMIS PAR NOS MODELES NE DEVIENNE UNE NUISANCE SONORE DE PLUS….

ASSURER LA PERENNITE DE NOS TERRAINS….

Evolution 2014 - 2019

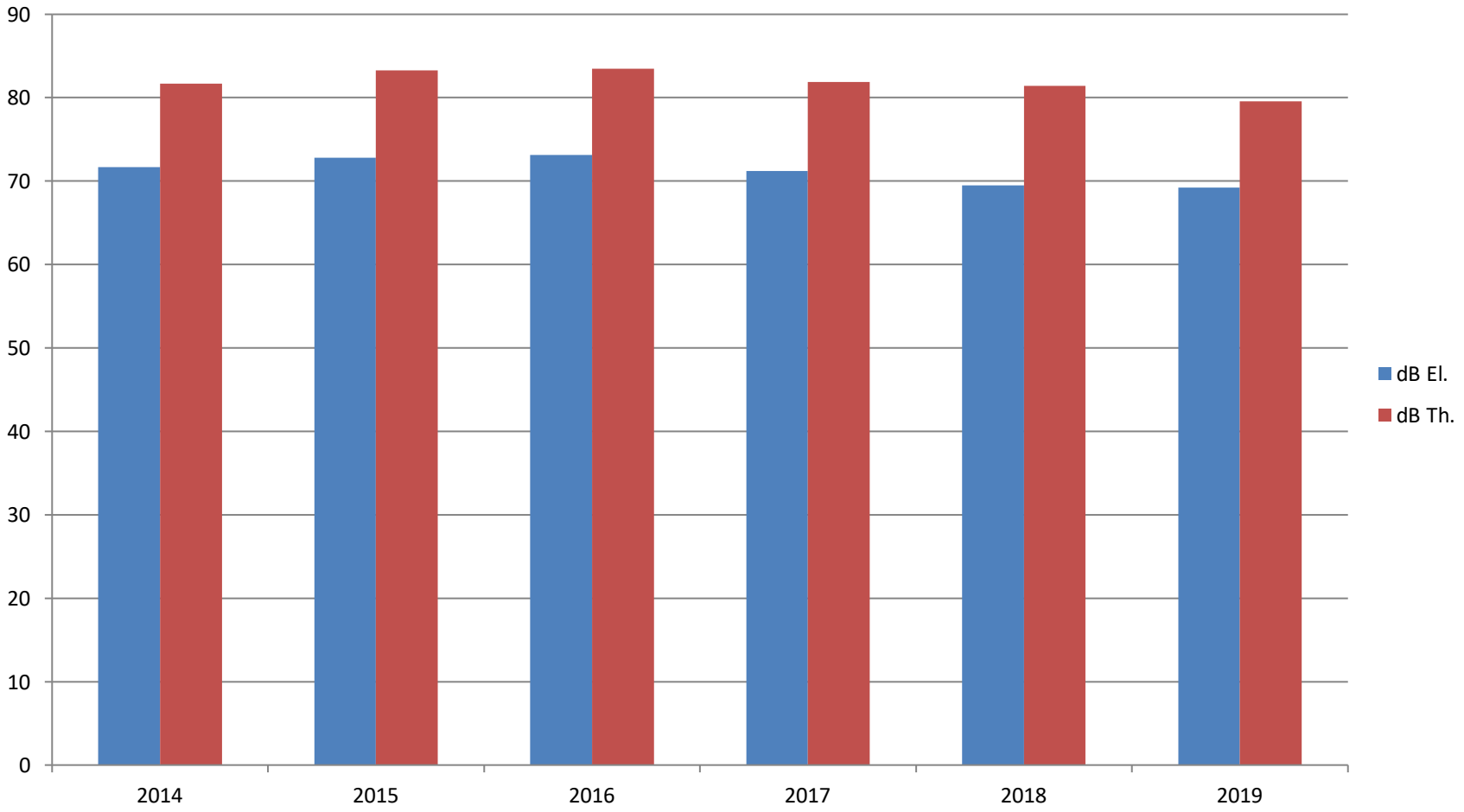

Les mesures de bruit en 2019

	2018	2019	19/18	% total 2018	% total 2019
Total Modèles électriques	2254	3103	+38%		
Modèles contrôlés	1310	1639	+25%	58%	53%
Modèles à contrôler	944	1464	+55%	42%	47%

Les mesures de bruit en 2019

	2018	2019	19/18	% total 2018	% total 2019
Total Modèles thermiques	1540	1740	+13%		
Modèles contrôlés	1168	1145	-2%	76%	66%
Modèles à contrôler	372	595	+60%	24%	34%

Les mesures de bruit en 2019

	2018	2019	19/18	% total 2018	% total 2019
Total Modèles	3794	4843	+28%		
Modèles contrôlés	2478	2784	+12%	65%	57%
Modèles à contrôler	1316	2059	+56%	35%	43%

Les mesures de bruit en 2019

- Quelles conclusions tirer de ces chiffres ?
- Les modélistes utilisent de plus en plus l'application de l'AAM pour enregistrer leurs modèles
- Il y a probablement autant de modèles qui ne sont pas encore enregistrés dans l'application de l'AAM . En 2019, il ya un total de 4843 modèles pour +/- 2800 membres…
- Il y a du travail pour les contrôleurs de bruit : 2059 modèles restent à contrôler fin décembre 2019…
- Les modèles électriques représentent +/- 2/3 des modèles enregistrés. Pression sonore réduite de 10 dB par rapport aux modèles thermiques.

Les mesures de bruit en 2019

- Pour rappel, chaque modéliste doit être en mesure de présenter à « qui de droit » la carte de mesure de bruit de ses modèles. Cette carte est disponible pour chacun dans l'application de l'AAM sous:
- Mon compte
  - Mes documents
    - Mes modèles contrôlés
- Cette carte peut être soit imprimée, soit téléchargée sur son Smartphone.

Les mesures de bruit en 2019

Fiche Immatriculation (Bruit).

Association d'Aéromodélisme, asbl - Rue Montoyer 1/1 - 1000 Bruxelles
N° entreprise: 0417988935 Tel: +32 (0)16 41 69 40
Imprimé le 18-01-2019 17:14

Document attestant que les modèles ci-dessous appartenant à **FLOOR Francis** matricule AAM **OO-AF200** et membre du club **Aéro-club Wavre** ont été contrôlés par un responsable pour conformité avec la norme fixée par la Direction Générale des Transports Aériens et la Norme Intégrale de la Région wallonne.
Cette fiche doit accompagner les modèles dans tous leurs déplacements

Mat.	Nom responsable	Date	Modèle	Type	Cat	Env	Moteur	Silencieux	Esc	Hélice(s)	db(A)	Remarques
F200	FLOOR Francis	0000-00-00 00:00:00	Champion	PLA	1	125	sans	sans	sans	sans	0	
F200	FLOOR Francis	2015-10-28 10:36:41	Isola	PLA-E	1	230	220W				65	20A 3 el
F200	FLOOR Francis	2015-10-28 10:34:41	Zagi	AVI-E	1	120	200W				76	18A 3 el
F200	FLOOR Francis	2015-10-28 10:33:50	Blizzard	PLA-E	1	140	240W				64	33A 2el
F200	FLOOR Francis	2015-10-28 10:32:42	Lift Off	PLA-E	1	160	350W				72	32A
F200	FLOOR Francis	2015-10-25 13:27:53	Piper Cub	AVI-T	1	270	OS120	OS			81	OK
F200	FLOOR Francis	2015-10-25 13:24:29	Calmato	AVI-T	1	160	OS46FX	OS super silencieux			78	OK
F200	FLOOR Francis	2014-11-07 12:37:25	Cap 10	AVI-T	1	160	OS 70 surpass	OS			80	OK
F200	FLOOR Francis	2014-06-05 10:22:10	Blizard	AVI-E	0	140	Brushless				62	
F200	FLOOR Francis	2014-06-05 10:16:21	Minimag	AVI-E	0	110	Brushless				63	

Les mesures de bruit en 2019

La tête du peloton:

	% des modèles = contrôlés
Fearless Flyers 2000	94%
Aéro Club les Faucons	91%
Aéro Club José Blairon	90%
Les Cigognes	89%
Royale Haneffe Petite Aviation	88%

Les mesures de bruit en 2019

La queue du peloton:

	% des modèles = contrôlés
VVV *	8%
WWW	26%
XXX *	29%
YYY	29%
ZZZ *	30%

* = Déjà en 2018

Les mesures de bruit en 2019

Association d'AéroModélisme

<u>Pourquoi si peu de mesures ? Les raisons invoquées sont toujours les mêmes</u>

- On s'en fout …
- Pas le temps, on est là pour voler…
- Un règlement de plus …
- Le comité a autre chose à faire …
- Le sonomètre ne fonctionne plus …
- Le responsable bruit n'est jamais au terrain …
- Les membres n'ont pas créé de compte …
- L'informatique, je n'y comprends rien …

Les mesures de bruit en 2020

Comment remédier à cette situation

- Prendre conscience de la nécessité de mesurer le bruit de nos modèles réduits.
- Veiller à ce que tous les membres aient un compte dans l'application de l' AAM.
- Organiser sur les terrains des journées ou des périodes de mesure de bruit. Cela peut même être amusant…

Les mesures de bruit en 2020

- Disposer d’un sonomètre étalonné.
- Susciter une émulation en échangeant des informations sur la manière dont on a pu réduire le bruit d’un modèle.
- Mettre à l’honneur les membres qui font l’effort de faire mesurer tous leurs modèles

Les mesures de bruit en 2020

En cas de questions ou problèmes:

Francis.floor@skynet.be

GSM: 0479 97 83 91

g. Rapport d'activité relations publiques et promotion 2019

- 5 - Février- Collège St Barth de Liège – Présentation « comment construire un planeur » 7ième spéciale math
- 7- Février - École de Fexhe le Haut Clocher – présentation devant les instituteurs-trices de Zéphyra
- 11-Février - HEPH Condorcet présentation « comment construire un planeur » (2 année ing)
- 18-Février _HEPH Condorcet Atelier de construction planeur ULG
- 25-Février- HEPH Condorcet Atelier de construction planeur ULG
- 4- Mars – Collège St Barth de Liège Atelier de construction planeur ULG

g. Rapport d'activité relations publiques et promotion 2019

- 11-Mars – HEPH Condorcet Atelier de construction planeur ULG
- 19-Mars - Ecole primaire de Haneffe « Comment cela vole » Soufflerie ZEPHYRA
- 23-Mars- Collège St Barth Atelier de construction planeur ULG
- 29-Mars - HEPH Condorcet Charleroi « Comment cela vole « Soufflerie BOREA (1ier et 2 iéme ing)
- 12-Avril – Barvaux Université du 3 ième âge- Soufflerie BOREA
- 18-Avril- Collège St Barth Essais et réglages en vol du planeur

Rapport d'activité relations publiques et promotion 2019

- 24 -Avril ULG Concours « Ca plane pour toi »1er - Condorcet le vol le plus long-1er St Barth rapport technique -1er St Barth Prix du jury 1 er St Barth esthétique
- 25-Avril - École de Fexhe Soufflerie ZEPHYRA
- 26 -Avril École de Fexhe Soufflerie ZEPHYRA
- 10-Mai - Haute École de la Province de Liège Soufflerie BOREA (1iere ing)
- 19 -Septembre –Collège St Marie de Namur Présentation de la soufflerie BOREA « Comment cela vole »
- 1-Octobre - HEPH Condorcet Présentation de comment construire un planeur (1ier ing tech,)

Rapport d'activité relations publiques et promotion 2019

- 12 -Novembre -HEPH Condorcet -Atelier de construction planeur
- 19 -Novembre Collège St Marie soufflerie BOREA avec élèves sourds et traduction gestuelle simultanée
- 20 -Novembre Collège St Marie soufflerie BOREA
- 21 -Novembre – Collège St Marie soufflerie BOREA
- 22-Novembre- Collège St Marie Soufflerie BOREA
- 26 Novembre - HEPH Condorcet Atelier de construction planeur - Inclus dans le cursus scolaire
- 17 -Décembre -HEPH Condorcet Atelier de construction planeur

Activité de promotion des clubs année 2019

6 clubs ont organisé une journée découverte

- AASterling mémorial de Mazée
- AASH Grandrieu
- Exocet de Rognée
- Beloeil Thumaide
- MCH
- ICM Mons (air terre mer)

3 clubs ont participé à place aux enfants

- AASterling de Mazée
- MCH
- RCPAL Anthismes

Activité de promotion des clubs année 2019

1 club a organisé un stage de 5 jours

RCPAL Anthismes

1 club a organisé un stage de 3 jours

AASterling de Mazée

5 clubs ont organisé un largage d'œufs

HMCB

AASH Grandrieu

Exocet de Rognée

Beloeil Thumaide

RCPAL

Seulement **7 clubs sur 62 clubs** que compte notre association ont participé et organisé soit une journée de promotion soit un stage.

Il n'y a que **4,32%** des clubs qui font de la promotion pour l'aéromodélisme…….

Activités de promotion en Hainaut

- **<u>Le Roeulx – 30 juin 2019</u>**
- Seconde édition des « Ballons et des Ailes » lors du Carnaval du Roeulx ;
- 3 clubs présents : Gembloux, Nivelles et Havay qui ont effectués de nombreuses démos sur le terrain temporaire, ainsi qu'une expo statique;
- 1 stand de l'AAM – 2 simulateurs et du matériel de promotion papier ;
- Un public intéressé par l'aéromodélisme;

Activités de promotion en Hainaut

- AIR TERRE MER 2019

Les 24 et 25 août

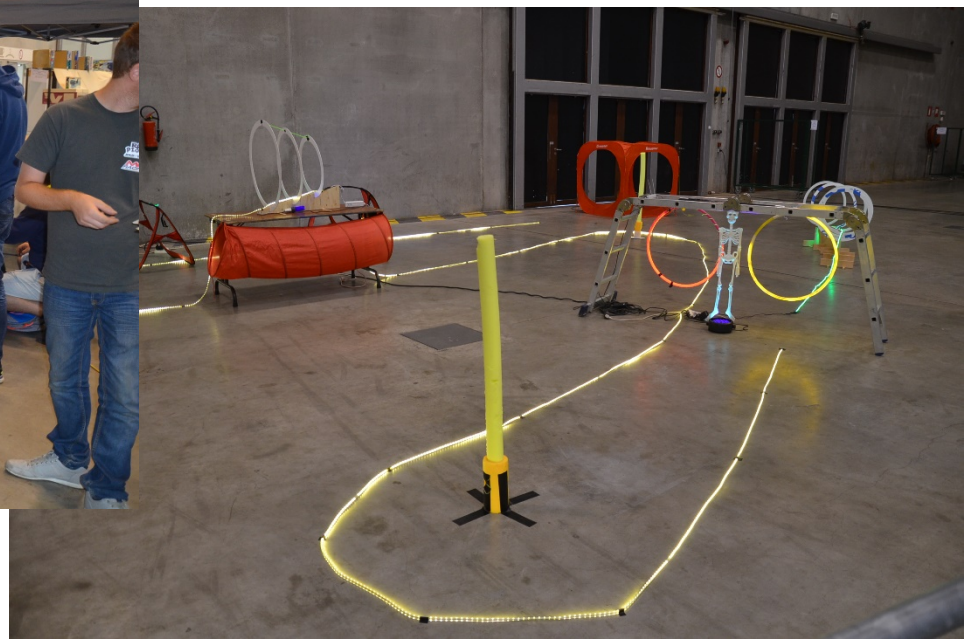

Activités de promotion en Hainaut

Depuis de nombreuses années, la Ville de Mons organise le Salon International du Modélisme.

En référence aux trois mondes principaux du modélisme qui s'y côtoient, il a été baptisé par ses fondateurs il y a plus de 30 ans : « AIR TERRE MER »

Un large public de tous les âges vient s'y détendre et passer un bon moment en famille.

Il s'agit du dernier salon du modélisme organisé en Belgique !

Activités de promotion en Hainaut

L'Interclubs Indoor de Mons est organisateur de la partie « aéromodélisme » du salon, et occupe à cette fin l'un des 3 halls du Lotto Mons Expo.

Air Terre Mer, côté « aéro » c'est :

- Une grande zone de vol indoor, avec des démonstrations permanentes - Un circuit indoor de vol en immersion pour mini drones FPV, une exposition statique de qualité, le stand de l'AAM avec simulateur RC.
- Un concours de planeurs lancés-main pour les enfants est organisé par la Fédération et a eu plus de 40 participants.

h. Communication - Publications

- Réalisation de 4 numéros du trimestriel AAModels-info (xx à xx pages, logiciel InDesign) – lisible aussi sur le site AAM
- 8 annonceurs ont décidé d'arrêter leur publicité en 2019 ou pour 2020
- Nous avons eu 5 nouveaux annonceurs

h. Communication - Newsletters

Nouveauté cette année:

- 12 newsletters au lieu de 11 avec le remplacement de la NL d'été par les NL juillet et août.
- Création de la rubrique "Le clin d'oeil sécurité"

Statistiques:

- Un léger déclin de l'audimat (-1%)
- 49% d'ouvertures / 29% de cliques / 0,9% résiliations

i. Compétitions en 2019

- 80 dates au calendrier (95 en 2018)
- Seulement 188 participations individuelles (255 en 2018)
- Recul de 26 %
- Seuls 3 % de nos membres participent aux compétitions
- Et pourtant plusieurs grands talents internationaux en Belgique (Podiums FAI en F3B, F3D, F4C, F5B)

Survol par catégories - < 10

F2	Vol circulaire	7 (-3)
F3A	Voltige avions	7 (-8)
F3C	Voltige hélicos	3
F3N	Voltige hélicos 3D	4 (+1)
F3P	Voltige en salle	2
F4C	Maquettes R/C	7 (+2)
F5B	Motoplaneurs électriques	7

Survol par catégories - > 10

F3K	Planeurs lancé-main	12 (-8)
F3M	Voltige grands modèles	10 (-8)
F3Q	Planeurs remorqués	12 (+3)
F5J	Motoplaneurs électr. durée	32 (-4)
F9U	FPV racing (« drones »)	44 (-17)
555	Motoplaneurs 3 vols	26 (-8)
SAM	Modèles antiques	12 (-11)

La pratique sportive est en recul

- Manque d'intérêt de la part des pilotes
- Peu de renouvellement parmi les participants
- Manque criant de juges – appel à des étrangers pour juger en Belgique !
- Frais de juges élevés : 8000 € pour seulement 30 concurrents !

→ Appel aux concurrents et aux clubs

→ Sessions de formation des juges avant les premiers concours

Résultats belges aux championnats 2019

F3A World Champ – Calcinato (ITA) 2 pilotes

Jun: Ignace Pawlenko (40) Sen: Viken Malacioglu (45) and TM : Ardaser Malacioglu, Team 26/30 (2 pilots)

F3B World Champ – Jesenik (CZE) 3 pilotes

Denis Duchesne (14) Jan Timmermans (25) Marc Mölter (32) TM Frederic Belche, Team 7/13

F3C World Champ – Ballenstedt (GER) 2 pilotes

Guy Vanderschelde (43), Jos Kenens (46) (2 pilots)

F3D World Champ – Maryborough (AUS) 1 pilote

Bram Lentjes (4), TM Wim Lentjes (1pilot)

F3K World Champ – Marvin (HUN) 3 pilotes

Sen: Kristof Verchoren (29), Steven De Weerdt (35) and Guy Hufkens (78), TM Steven De Weerdt Team 20/32

F3P World Champ – Heraklion (GRE) 1 pilotes

Jun Ignace Pawlenko (17 overall – 4th Jun) TM Michaël Pawlenko (1pilot)

F5J World Champ – Tvarna (SLO) 3 pilotes

Tom Mertens (35), Chris Gyssens (55), Thomas Mertens (56), TM Nancy Lenaerts Team 12/39

F9U World Champ – Ningbo (CHN) 4 pilotes

Jun Maximilien Pellichero (29), Frank Siciliano (64), Jun Florian Facchin (82), Thomas Moretti (97), Team 18/31, TM Frédéric Naulaerts

Total (12 VML, 7 AAM) : 19 pilotes

Activités SAM 2019

8 rencontres belges en 2019

Participation à EUROSAM 2019

- Victor Bonjean 3ème en ½ Texaco (37)
- Bruno Scordo 5ème en Texaco antique (19)
- Yves Bourgeois 13ème en OTMRC (19)
- Bruno, Yves et Michel Papleux en ALOT (34)
- Bruno, Victor, Yves, Michel et José Moreau en ELOT (38)
- Bruno 11ème en Electro rubber (32)

Bruno 3ème à l'ETNA Cup (déc, 2019)

Concours internationaux 2019

F2AB	Pepinster
F3A	Grandrieu
F3B	Anthisnes
F3C	Heldergem
F5B	Thumaide
F9U	Gouy-lez-Pieton – le plus gros concours F9U de l'année !

Concours internationaux 2020

Ont été annoncés au calendrier FAI 2020

F3A	Grandrieu	30-31 mai
F3B	Anthisnes	6-7 juillet
F5B	Thumaide	15-16 juin
F9U	Lier	11-12 juillet

Championnats 2020

- Monde F2 Vol circulaire Pologne 1A+2V
- Europe F3A Voltige Espagne -
- Europe F3C/N Hélicos Italie 2V+2V
- Monde F4C Maquettes Norvège -
- Monde F5B Plan. électr. Bulgarie 1A+2V
- Europe F5J Plan. él. dur. Hongrie -

? Monde F9U FPV-racing Chine ~5 ?

- EUROSAM à déf.

5. Rapport du trésorier (voir annexe)

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

7. Approbation des comptes 2019

8. Décharge aux vérificateurs aux comptes

9. Décharge aux administrateurs

- 32 votes pour la décharge sur 58 votants

10. Décharge au trésorier, Jean-Luc Dufour, aux mandatés …

- Marc Debrandt
- Michel Van
- Dieter Beckers
- Micha Néroucheff
- Pol Barbier

11. Projets/activités 2020

a. Développement d'un plan stratégique de l'AAM
b. Evolution continue de notre informatique
c. Newsletter- AAmodels-Info
d. Défense de nos intérêts : Espace aérien : suivi de la réglementation belge et européenne
e. Aide aux clubs pour la mise en conformité avec le CSA
f. Activités et promotion

a. Développement d'un plan stratégique de l'AAM

b. Evolution Informatique 2020

- Sortie du FAQ
- Sortie de l'interface points démo
- Page examinateur
- Page contrôleur de bruit
- Outil « Quila » sur le terrain
- Mise à jour des questions d'examen
- Refonte de la rubrique objectifs/sécurité

c. Newsletter et magazine AAModels

d. Défense de nos intérêts

e. Aides aux clubs pour la mise en conformité avec le CSA

- Finaliser les nouveaux statuts de l'AAM
- Rédiger des statuts types pour ses clubs
- Prendre un assurance administrateurs pour ses clubs (réduction de la prime à 90€ au lieu de 150-200€ par club)

f. Activités et promotion

12. Approbation du budget 2020 (voir annexe)

- 58 votes
- 26 non
- 32 oui

13. Cotisation 2020

Senior : 35 €

Junior : 15 €

Sympathisant : 10 €

Validité 1 mars 2021

14. Election d'administrateurs AAM

- 4 mandats sont à pourvoir
- CA annuellement renouvelable par tiers
  - Sortants et non rééligibles (6 ans): Jean-Baptiste Gallez, Francis Floor
  - Sortant et rééligible: Paulette Halleux, Robert Herzog
- Il faut 30 voix pour être élu (50% + 1)
- Candidats : Elu avec:
  1. Marc De Brandt 48
  2. Michel Van 41
  3. Christophe Vincent 43

15. Election d’administrateurs LBA

Le conseil d'administration est composé de huit administrateurs, dont quatre provenant de chaque organisme régional associé. Ils sont désignés par leurs associations régionales respectives. Le conseil d'administration sera renouvelé annuellement au moins de deux unités, dont chaque fois au moins un administrateur d'appartenance régionale différente. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Leur mandat ne pourra couvrir plus de six années consécutives.

- Pas de sortant
- Peuvent continuer leur mandat : Paulette Halleux, Karl Vaes, Dominique Denis et Marc Delannoy

16. Elections de membres effectifs à titre personnel

- Démission de Patrick Vanwijnsberghe
- Deux mandats sont à pourvoir
- Il faut 37 voix pour être élu
- Candidats :

	1er tour:	2e tour:
1. Jean-Baptiste Gallez	36	37
2. Edmond Stalpaert	27	36
3. Michel Van	11	---------
4. Dominique Denis	20	20

17. Nomination de deux vérificateurs aux comptes 2020

- 2 vérificateurs
- 1 réserve

18. Remise des lots aux lauréats du concours annuel (AAModels)

1) Guy Dessauvages
2) Eric Delbrouck
3) Serge Motequin

19. Tour de Table